

Saint-Julien *en Born*

MAGAZINE 04 - juillet 2010



DOSSIER ASSOCIATION

Tour d'horizon...

BUDGET

Des projets malgré les difficultés...

ÉDUCATION

Une expérience de vie

MAIRIE

Le Personnel Communal

GILLES DUCOUT

MAIRE DE ST-JULIEN EN BORN

“Actions
et Réflexion...”



L'année 2010 est déjà bien entamée. Suite aux restrictions budgétaires réservées aussi aux collectivités territoriales, avez-vous pu construire un budget équilibré ?

Notre budget a effectivement été construit à l'équilibre, sans recettes sylvicoles démesurées ni subventions imaginaires. Contrairement aux nombreuses communes forestières landaises soumises au régime de l'ONF qui ont élaboré un budget insincère remis en cause par la Préfecture, nous avons toujours prôné une solidarité départementale post tempête en matière d'aide de l'Etat, solidarité qui a volé en éclat avec une scission des collectivités partenaires de l'ONF aidées et des autres. Une association des communes forestières sinistrées non subventionnées pour le reboisement a donc vu le jour pour défendre nos intérêts. A ce jour, quels que soient les engagements de l'Etat, pas la moindre subvention n'a été versée, régime forestier validé ou pas.

La part départementale des impôts va augmenter, quelle a été la position de la collectivité dans ce domaine ?

Nous savions pertinemment que pour rééquilibrer ses recettes largement revues à la baisse dès cette année 2010, le département passerait par cette augmentation. A notre niveau local, l'indice INSEE le plus réaliste (1,1%) nous a servi de guide pour ajuster de manière très minime la part qui est la nôtre. Nous restons dans des moyennes intercommunales et départementales tout à fait acceptables. Dans l'avenir il va nous falloir cependant apprendre à réfléchir, construire et réaliser nos projets d'investissement en faisant fi des aides potentielles qui se réduisent au fil des ans ou qui ne sont plus attribuées. La Dotation Globale d'Équipement de

l'Etat en particulier reste accessible aux programmes de réalisation ou de réhabilitation de Mairies, bâtiments scolaires ou cantines. Les projets déposés par les communes landaises se multiplient (76 cette année dont 11 dans notre communauté de communes) et l'enveloppe globale ne permet pas d'accompagner chacun d'eux.

Existe-t-il des postes budgétaires sur lesquels vous portez un regard particulier ?

Depuis toujours, les élus juliennois ont offert à nos enfants des écoles, de la cantine, plus récemment aux personnes âgées et au centre de loisirs un service de restauration, tout en gérant l'ensemble des prestations correspondantes. Nous préparons actuellement une convention de partenariat avec une société culinaire qui nous fournira tous les ingrédients contrôlés de haute qualité, des centaines de menus modulables correspondants et un logiciel de gestion quotidienne nous assurant une régulation voire une réduction de nos coûts dans ce secteur. Cette organisation confortera la présence du personnel en cuisine dans un cadre de travail mieux structuré.

Par ailleurs, dans le domaine tout aussi sensible qu'est l'accueil périscolaire, les enfants des communes voisines ne seront plus accueillis comme actuellement dans notre centre de loisirs aux mêmes conditions que nos petits juliennois. Nous proposons légitimement à nos partenaires voisins élus la rédaction d'une convention de participation aux frais engagés pour un service rendu à leurs propres résidents contribuables. A défaut, soit les familles « extérieures » supporteront un coût de journée supplémentaire, soit leurs enfants ne pourront être accueillis, suscitant alors une réflexion à mener au niveau communautaire dans la gestion de cette compétence.

Ne vous méprenez pas, ce conseil municipal pérennise les choix politiques de ses prédécesseurs en acceptant des déficits budgétaires sur ces secteurs vitaux que sont le maintien d'une cantine scolaire et l'accueil en centre de loisirs, tout en contrôlant des dépenses qui méritaient une attention toute particulière.

Quels projets devraient voir le jour en 2010 ?

Comme prévu, la réhabilitation du Presbytère va débiter, mais avec un bémol concernant l'étagage par rapport au projet initial.

Les aménagements extérieurs sur l'espace Bacqué suivront. Le prolongement de la piste cyclable du camping La Passerelle vers le Bourg, porté par la Communauté de Communes et le Département, l'extension des réseaux d'assainissement de Maniotte, Jean de Paul et la partie correspondante de la RD 41, la poursuite de la sécurisation et de la distribution sur Contis avec quelques "essais modulables" dès cette saison, le début des travaux dans la nouvelle zone artisanale de La Gravière, la réhabilitation des ateliers municipaux, la poursuite des réfections de voirie ou enfouissements des lignes constitueront les éléments les plus conséquents de notre action cette année. La salle du conseil sera enfin relookée.

Sachez aussi que le lotissement du stade a permis à ce jour l'accession à la propriété de 49 nouveaux résidents et que nous constituerons cette année encore des réserves foncières pour nos générations futures.

Par rapport aux objectifs visés avant votre prise de fonction, découvrez-vous des secteurs ou locaux qui mériteraient une attention particulière ?

Objectivement, oui. Nous avons constaté avec le CCAS qu'il nous faudrait prendre en compte plus spécifiquement une partie de notre population vieillissante en quête d'habitat adapté, et nous sommes en préparation des plans de réalisation de quelques unités de vie (de 4 à 6 appartements T2 en fonction du budget) près du bourg et des services médicaux et paramédicaux.

Mais ce n'est pas tout. L'école des filles, tout du moins ses murs extérieurs, nécessite un ravalement, que nous souhaiterions efficace et harmonieux. Un sujet à traiter sans trop attendre, et sur lequel nous ne nous étions pas projetés.

DES PROJETS MALGRÉ LES DIFFICULTÉS...

LES COMPTES ADMINISTRATIFS RELATIFS À L'EXERCICE 2009 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES 5 BUDGETS ANNEXES (CAMPINGS, EAU-ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT DE BARESQUIT, LOTISSEMENT DU STADE ET LOTISSEMENT ARTISANAL DE DARDAS) ONT ÉTÉ APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010. LORS DE CETTE MÊME RÉUNION, L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LE BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL ET LES 6 BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES (DONT LE NOUVEAU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA GRAVIÈRE) POUR L'ANNÉE 2010.

Le budget général

Le budget général de la commune souffrira encore cette année de la dégradation économique des budgets ménagers et des séquelles forestières de la tempête ajoutées à la suppression (compensée ?) de la taxe professionnelle. Les projets de travaux précisés dans les propos de M. le Maire ne seront cependant pas remis en cause. Ces projets auxquels s'ajoute une volonté de renouveler la réserve foncière de la commune, constituent les gros investissements inscrits au budget primitif 2010.

L'ensemble du Conseil municipal a décidé de ne pas baisser les subventions aux associations pour qu'elles continuent à animer le village et d'augmenter les taux des impôts locaux de l'indice INSEE (1,1 %). Ces taux passeront à 13,27 % pour la taxe d'habitation, à 12,79 % pour le foncier bâti et à 33,36 % pour le foncier non bâti et restent en dessous des moyennes départementale et nationale.

Pour équilibrer ce budget général, un emprunt de 200 000 € est inscrit.

Fonctionnement : 2 080 452,00 €
Investissement : 1 955 380,00 €

Les 6 budgets annexes

■ Un budget concernant le nouveau lotissement artisanal de la Gravière a été créé. En prévision de l'installation de nouveaux artisans, ce lotissement situé route du sable blanc est en cours d'aménagement pour 8 lots. Les travaux inscrits seront financés par la vente des lots.

Fonctionnement : 570 000,00 €
Investissement : 275 000,00 €

■ Le lotissement artisanal de Dardas est en cours de clôture, les 3 lots ayant été vendus.

Fonctionnement : 144 768,00 €
Investissement : 65 595,00 €

■ De la même façon, le budget du lotissement de Baresquit sera bientôt clos puisque tous les lots ont trouvé acquéreur.

Quelques travaux d'espaces verts demeurent en cours d'exécution.

Fonctionnement : 154 291,00 €
Investissement : 17 747,00 €

■ Le lotissement du Stade (dont il reste quelques lots disponibles à la vente) est entièrement aménagé. L'emprunt de 1 500 000 € pour les travaux est remboursé au fur et à mesure des ventes.

Fonctionnement : 2 575 000,00 €
Investissement : 1 800 000,00 €

■ Le budget Eau-assainissement prévoit les travaux d'extension de réseau aux quartiers de Maniotte et de Jean de Paul. Le financement de ces investissements n'occasionnera pas d'emprunt.

Fonctionnement : 377 519,00 €
Investissement : 555 927,00 €

■ Le budget Campings nécessite un emprunt de 200 000 € pour financer de gros travaux d'investissement comme l'aménagement de l'espace mobil-home à La Passerelle, l'aménagement du bar-grill à La Lette et l'achat de matériel. L'entretien habituel des bâtiments des 2 campings et la mise en place de la navette-bus seront financés par ce budget.

Fonctionnement : 659 441,00 €
Investissement : 298 957,00 €



LA GAULE DU MARENSIN

SECTION DE SAINT JULIEN EN BORN



LA PÊCHE EN MÊME TEMPS QU'UN LOISIR PARTAGÉ PAR DE NOMBREUX AMATEURS EST AUSSI UNE ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE. ELLE DOIT SE PRATIQUER DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPÈCES. EN ACHETANT UNE CARTE DE PÊCHE, VOUS ADHÉREZ AUTOMATIQUÉMENT À UNE ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES, EN L'ESPÈCE À L'AAPPMA "LA GAULE DU MARENSIN" QUI COUVRE L'AIRE GÉOGRAPHIQUE SAINT JULIEN EN BORN, ONESSE ET LAHARIE, MORCENX, MEZOS, LESPERON, LEVIGNACQ.

Les AAPPMA détiennent et gèrent les droits de pêche qu'elles acquièrent, négocient, reçoivent ou louent sur les domaines publics et privés.

Elles participent à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole.

Elles luttent contre le braconnage, la pollution et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson. Elles favorisent l'information et réalisent des actions d'éducation du public.

La loi sur l'eau (2006-2007) qui affirme dans son article premier que "l'eau fait partie du patrimoine commun. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général", conforte les AAPPMA dans leur rôle de sentinelle des cours d'eau.

Elles deviennent sous l'égide des fédérations départementales et office national, des partenaires des élus et des administrations dont l'ONEMA "office national de l'eau et des milieux

aquatiques" qui s'est substitué au CSP "conseil supérieur de la pêche".

Dans ce cadre la section de Saint Julien a entrepris :

- Depuis deux ans, une action de protection de l'anguille. L'observation annuelle de l'espace protégé permet de constater que ce projet est porteur d'espérance puisque non seulement l'effectif d'anguilles est en augmentation mais que d'autres espèces ont été comptabilisées alors qu'elles étaient quasi inexistantes.

- Cette année, un espace réservé aux pêcheurs de moins de douze ans a été balisé en amont du pont blanc.

- A l'occasion du printemps des Landes, une matinée découverte de la pêche a été mise en place pour les enfants de moins de douze ans. Quarante filles et garçons se sont alignés sur la rive du lac mise aimablement à disposition par Monsieur Henri LAFITTE. Espérons que cette action qui sera renouvelée l'an prochain attirera encore plus de monde.

- Pour la saison 2010, l'alevinage en truites, concours compris, est de 1960 kilos en quinze lâchés. (fario 1200 Kgs - Arc en ciel 760 Kgs).

Les concours se dérouleront les 17 juillet, 05 août et 21 août 2010 en aval du pont blanc.

Les lotos sont prévus les 22 juillet, 05 août et 24 août à la salle communale.

Des prospectus sur les zones de pêche 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, sur les horaires ainsi que quelques conseils sont à la disposition des pêcheurs chez Jean-Yves SOURGENS, détaillant de la carte de pêche.

Lors de l'assemblée générale départementale 2010, Monsieur Jean-Claude COURTIL s'est vu remettre la médaille fédérale pour l'ensemble de son activité au profit de l'AAPPMA.

Enfin et pour conclure, la carte de pêche fera l'objet dans les années à venir d'une vente informatisée.

Valère LAVENU

LA BOULE JULIENNOISE

Le club de pétanque "La Boule Juliennoise" a été désigné pour recevoir les phases finales de la coupe des Landes inter-district.

Cette compétition se déroulera durant la journée du 26 septembre 2010 à compter de 9 heures.

L'élite départementale des catégories féminines, juniors, cadets, minimes et benjamins (demi-finales et finales) sera représentée sur notre boulodrome.

Les vainqueurs accéderont aux qualifications Aquitaine et inter-ligues.

L'organisation de cette manifestation est entièrement à la charge de notre club.

Gérard CAHUZAC et Patrick CAZADE, co-présidents de la Boule Juliennoise.

FAMILLES RURALES

A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 24 FÉVRIER 2010



Saint Julien en Born

Composition du bureau :

- 2 Coprésidentes: Madame Anita DUBOIS, et Madame Christiane FROUSTEY.
 - Secrétaire: Martine DOUET
 - Trésorier: Vincent FROUSTEY
- L'association compte 62 familles adhérentes.

Le bilan de l'année 2009 est satisfaisant :

- Les Bourses aux Vêtements organisées au printemps et à l'automne connaissent toujours un grand succès. Toujours plus de familles sont intéressées.

- 2 lotos : 27 mars et 11 septembre 2009 : nous remercions tous les amateurs de leur participation ainsi que de leur fidélité.

- Sécurité domestique: Éveil de l'enfant face aux dangers.

Le 14 mai 5 bénévoles ont animé des ateliers destinés aux enfants du CE et du CM de l'école de Saint Julien.

- Les Gestes de Premiers Secours : Apprendre les gestes essentiels (à faire ou à éviter !) pour sauver une vie est à la portée de tous. Les 20, 22 et 24 avril 2009, huit candidats, ont suivi cette formation, avec les Pompiers de Saint Julien.

Le 20 novembre 9 personnes ont suivi la formation sur le fonctionnement et l'utilisation d'un défibrillateur. Si des personnes sont intéressées pour suivre ces formations, elles peuvent contacter les présidentes.

- Plusieurs informations ouvertes à tous ont été organisées en soirée ou en après midi et animées par la permanente de la fédération départementale:
- 06 mai : "Manger à petits prix".

- 22 septembre : "les Assurances", comprendre un contrat, comment le résilier... avec la participation de Groupama.

- 14 décembre : "Bien vieillir chez soi", animée également par une assistante sociale de la M.S.A.

- 24 et 25 octobre 2009: temps fort pour 14 membres de l'association qui ont participé au Congrès National de Rennes, avec une délégation landaise. 3500 acteurs du Mouvement Familles Rurales étaient réunis à Rennes. Alternant séance plénière, conférence, forum, temps conviviaux, le Congrès a permis aux participants de découvrir toutes les richesses du Mouvement.

Familles Rurales a dévoilé lors de ce Congrès, les résultats d'une enquête réalisée auprès de 1200 familles sur les thèmes de la solidarité, la participation citoyenne, le développement durable et les territoires ruraux.

Nadine Morano, secrétaire d'État en charge de la Famille et des Solidarités a participé à la séance d'ouverture du Congrès.

Thierry Damien, président de Familles Rurales a souhaité dans son discours revenir sur les principales réflexions engagées par le Mouvement envers les familles: versement des allocations familiales du premier au dernier enfant, la retraite des mères, le congé parental... mais aussi la mise en place d'un agenda 21 pour les familles.

Depuis l'Assemblée Générale, a eu lieu la bourse de printemps du 11 au 15 avril et le 30 avril une information présentée par Madame Daugareilh sur les risques cardiovasculaires.

Dates à retenir :

- Bourse aux Vêtements d'automne du 18 au 21 octobre 2010.

- 10 septembre: loto à la salle des fêtes.

- 09 novembre: réflexion sur les droits et devoirs des parents et des enfants.

- une réflexion était prévue au mois de juin mais a été reportée à une date ultérieure sur les addictions.

D'une manière générale, l'association est ouverte à toutes les familles vivant dans notre milieu rural. Elle reste soucieuse de satisfaire les demandes des familles.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact auprès des membres du bureau.

Martine DOUET

PEEP

Cette année, trois de nos membres (Isabelle, Natacha et Sylvie) ont quitté l'association car leurs enfants sont entrés au collège. Nous tenons à les remercier pour leur investissement.

Nous avons également accueilli deux nouvelles recrues (Vanessa et Gaëlle), pleines d'énergie et d'enthousiasme. Comme chaque année, notre association organise diverses manifestations afin de récolter des fonds et ainsi participer financièrement à la vie scolaire de nos enfants.

Il reste important de mentionner que tous les bénévoles sont les bienvenus pour nous aider à poursuivre notre action.

L'équipe PEEP

ST JULIEN TENNIS CLUB



LE SAINT JULIEN TENNIS CLUB EST UNE ASSOCIATION SPORTIVE QUI A FÊTÉ SES 30 ANS L'ANNÉE DERNIÈRE, ET QUI A UN EFFECTIF STABLE DE 120 À 130, LICENCIÉS ET MEMBRES SUR UNE SAISON. SON ÉQUIPE DIRIGEANTE EST ORGANISÉE À TRAVERS DES COMMISSIONS TRÈS IMPLIQUÉES DANS LA VIE DU CLUB.

L'ÉCOLE DE TENNIS :

L'effectif de l'École de Tennis s'est stabilisé à 33 jeunes. Il s'agit d'un nombre tout à fait conforme à l'attente de ses dirigeants tant au niveau de l'épanouissement de l'association à travers sa jeunesse comme de son équilibre financier. En effet, le club a mis en place une nouvelle structure d'accueil depuis 2 ans, pour les jeunes qui désirent pratiquer le tennis :

- l'école de tennis encadrée par Sylvie GARDETTE (Brevet d'État),
 - le pôle compétition encadré par Laurent VIGUIER (Brevet d'État), ainsi que la participation très active d'une bénévole sur les 2 activités avec Gaëlle LOUBERE.
- Ces deux pôles d'entraînement se veulent complémentaires proposant ainsi une véritable possibilité d'évolution pour tous les jeunes du secteur, avec l'école de tennis pour les plus jeunes du mini tennis aux 8-12 ans, et le pôle compétition pour tous les jeunes très motivés par cette activité sportive et désireux de pratiquer le tennis en compétition.

Et déjà quelques résultats, en équipe comme en individuel, très encourageants confirment la bonne stratégie développée par la commission École de Tennis présidée par Chantal BARBIER : Max AUTEFAGE et Quentin AFONSO ont remporté La Coupe de la Ligue 2010 par équipe en 15-16 ans, et Louis FROUSTEY a été finaliste de la catégorie 12 ans du Championnat des Landes 2010 Secteur 1.

Pré-inscription à l'école de tennis rentrée

2010, du 1er juin au 15 juillet auprès de :
Chantal Barbier : chanbarduc@msn.com

LE SPORT HANDICAP :

Le club de tennis de Saint Julien en Born accueille certains adultes handicapés du foyer "Les Cigalons" de Lit et Mixe afin de leur proposer une activité tennistique depuis juin 2009. Notre club a le désir de s'ouvrir à l'accueil de ces adultes et de s'engager auprès d'eux par un accompagnement sportif.

L'activité se déroule sur toute l'année (excepté juillet et août) à raison d'une séance de 1h30 par semaine. Le groupe est constitué de 8 joueurs maximum. Un éducateur du foyer accompagne les participants qui sont déjà licenciés à la Fédération de Sport Adapté. Laurent Viguière, le Brevet d'État de Saint Julien en Born, dispense les cours.

Le SJTC a fait une demande de labellisation afin de pérenniser cette action et de l'ouvrir à de nouvelles structures spécialisées dans le handicap.

L'ANIMATION :

Le SJTC propose de multiples animations tout au long de l'année :

- festivités en lien avec la vie du club (galette des rois, journée sportive, les 30 ans du club, les Mayades, repas de fin de saison...)
- manifestations en lien avec la vie locale ("casse croûte du marché", Téléthon, journée du patrimoine...)

Pour conclure ce chapitre animation, le 8 mai dernier le SJTC a invité le groupe de chanteurs occitan "Semiac en Bigorra" et

à cette occasion nous avons eu la joie de découvrir de très belles voix juliennes qui se sont unies au groupe occitan pour clôturer la soirée.

LES INFRASTRUCTURES :

Tout le monde connaît le club, mais il nous semble important de signaler que le SJTC évolue dans un cadre assez remarquable :

- 2 courts extérieurs en quick remis à neuf en 2007
- 1 court extérieur en terre battue
- Éclairage extérieur pour les 3 courts
- Salle omnisports (partagée avec d'autres associations sportives)
- Club House

Il bénéficie d'installations plutôt complètes d'un excellent état que met à disposition la municipalité de Saint Julien en Born. Très certainement que le maintien de la qualité de ces installations tennistique est aussi dû à l'implication directe des licenciés pour l'entretien !

Et c'est obligatoirement avec une complicité certaine entre l'association et les responsables de la Commune, qu'aujourd'hui, le SJTC peut accueillir des événements sportifs importants.

LES EVENEMENTS :

Le premier événement à retenir reste l'organisation par le SJTC, du 26 juin au 10 juillet, des phases qualificatives du plus grand tournoi de tennis amateur au monde! L'autre festivité à ne pas manquer est évidemment notre tournoi d'été qui débute le 30 juillet et s'achève le 14 août.

Stéphane ADAMI

INFORMATIQUE POUR TOUS

L'association informatique pour tous a clôturé son année d'initiation à l'informatique par son assemblée générale le 25/05/2010.

Cette année la participation aux cours a été moins suivie que les années précédentes. Cela nous a permis de répondre plus facilement aux besoins personnels de chacun de nos adhérents. Si les cours sur la photo, la vidéo et les musiques ont moins passionné, par contre, le traitement de texte, la messagerie et internet suscitent toujours de l'intérêt et des questions auxquelles nous avons essayé de répondre. Nous commencerons une nouvelle année d'initiation au mois d'octobre 2010, jusqu'à fin mai 2011. Nous mettrons sur le site de la commune, (dans la rubrique associations, informatique pour tous), les dates de tous nos prochains cours d'initiation.

Pour tout renseignement contacter : Le Président : Monsieur Jean-Edmond MONTANE : tél. 05 58 42 79 95
Le secrétaire : Monsieur Robert LESFAURIES : tél. 05 58 42 88 86

ASSOCIATION CRÉMATISTE DES LANDES

LA CRÉMATION, UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ !

LA CRÉMATION N'EST PAS UNE IDÉE NOUVELLE EN EUROPE ET EN FRANCE: ON EN RETROUVE DES TRACES DANS LA PRÉHISTOIRE. AINSI EN ÉTAIT-IL DES CELTES QUI, CROYANT À LA SURVIVANCE DE L'ÂME, PENSAIENT QUE CELLE-CI SE DÉGAGEAIT PLUS VITE DE SON ENVELOPPE CORPORELLE AVEC LA COMBUSTION QU'AVEC L'INHUMATION.

Incontestablement, le choix de ce mode d'obsèques se fait surtout pour des critères :

- **Sociaux** : décision personnelle, ne pas être une charge pour les proches, pas d'entretien des tombes.
- **Écologiques** : protection de l'environnement, hygiénisme, moindre occupation de l'espace, possibilité de dispersion des cendres dans la nature ou en mer.
- **Économiques** : une crémation coûte en moyenne 1000 euros moins cher, pas de financement de tombe.

Même si une nouvelle loi funéraire votée en décembre 2008 semble vouloir restreindre nos libertés, la crémation est entrée dans les mœurs. En raison de son développement important, elle nécessite une large information.

C'est sur ce point que les associations crématistes, et notamment l'Association Crématiste des Landes peuvent apporter tous les renseignements nécessaires, défendre, dans le domaine funéraire, cet espace de liberté et de progrès que constitue la crémation.

Le siège de l'Association Crématiste des Landes, qui regroupe plus de 450 adhérents sur tout le département se trouve à St Julien en Born. Un crématorium est en service depuis 2000 à Dax, celui de Mont de Marsan, pour lequel l'Association s'est beaucoup investie, sera construit très bientôt.

L'ACL, rappelons le, est laïque et apolitique; les responsables, tous bénévoles, sont à votre disposition.

Le président : Pierre DUMOULIN

Renseignements au 05.58.42.89.84 ou 06.82.09.80.06

AMICALE DES RETRAITES



LES "TUSTEM HARDITS" JULIENNOIS SE RETROUVENT À L'OCCASION DU REPAS DE PRINTEMPS.

Accueillis par les membres du bureau de leur Amicale dans la salle des fêtes où la scène magnifiquement fleurie, donnait un réel aspect de printemps, 185 amicalistes ont eu le courage de venir consommer un repas des plus copieux et fort bien goûteux.

Le président, dans son allocution, salua et remercia tous les présents pour le sens qu'ils donnaient à cette animation toujours des plus conviviales. « Ces moments forts sont des plus profitables pour l'esprit et l'union qu'ils entretiennent auprès de chacun d'entre nous. Ils sont un peu le ciment qui



resserre les différentes générations composant les adhérents de l'amicale des TUSTEM HARDITS». Il remercia les deux représentants de la municipalité remplaçant M. le Maire empêché, pour tout l'intérêt qu'ils portaient aux séniors juliennois, plus grande association en terme d'effectif, soit 354 membres. Il leur transmit ses plus vifs remerciements pour la subvention octroyée à l'Amicale. Il exprima une pensée bienveillante et chaleureuse pour tous les absents n'ayant pour diverses raisons, pu profiter de cette amicale journée. Il termina en remerciant tous les acteurs bénévoles ayant participé à l'organisation de cette journée pour rendre ces moments des plus agréables et souhaita à tous un bon appétit ainsi qu' un bel après midi.

Charly

UNE PINASSE POUR CONTIS

PATRIMOINE, TRADITION, VIE ASSOCIATIVE.

Patrimoine :

Préserver le patrimoine maritime de la côte landaise avec la réfection et l'entretien continu d'ESTELE DE LA MA II pinasse de plus de cinquante ans. Il est important de sauvegarder ce type de bateaux un des deux derniers encore en activité sur notre côte. Nous saurons bientôt si notre embarcation est reconnue Bateau d'intérêt patrimonial, label décerné par la Fédération française du patrimoine Maritime (label obtenu à ce jour). En septembre 2009 ESTELE DE LA MA II a été le centre des journées du patrimoine. Leurs succès ont montré l'attachement des Juliennois à leur histoire locale. Quelques travaux

sont à prévoir, en chantier naval, mais pour cela il faut des moyens et pour l'instant...

Tradition :

Faire perdurer la pêche à la pinasse, comme autrefois, en organisant des sorties de pêche. Elles ne sont malheureusement pas assez nombreuses et pas très fructueuses. Après avoir disparue pendant trente ans, la tradition du lundi de Pâques (Assemblée générale, Messe des pêcheurs, Bénédiction de la pinasse, omelette pascalle) a recommencé. Une belle renaissance aidée par un soleil radieux et une importante participation qui ne l'était pas moins.

Vie associative :

Outre les activités propres à notre association et décrites précédemment. Une pinasse pour Contis participe à l'animation point casse croûte des marchés du samedi matin. La mise à l'eau d'Estele de la Ma a eu lieu le 20 juin.

Dominique GASTON



ÉCOLE DE ST JULIEN EN BORN

UNE EXPÉRIENCE DE VIE

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE APPROCHANT, LES SORTIES SCOLAIRES... PÉDAGOGIQUES SE SONT SUCCÉDÉES. LE DIRECTEUR D'ÉCOLE, FRANÇOIS HIQUET, NOUS EN DÉTAILLE LE PROGRAMME. RENCONTRE...

Il s'agissait avant tout d'ouvrir les enfants au monde extérieur, de leur faire découvrir les richesses géographiques et historiques de sites remarquables.

Le 29 juin, les tout-petits (2 classes de maternelle) ont visité le parc "la Coccinelle" à Gujan-Mestras. Ils se sont familiarisés avec les animaux de la ferme. Une démarche amorcée au printemps par une première visite fort enrichissante à la ferme de Ternet de St-Julien en Born. Vous ne

serez pas surpris si j'ajoute que le thème d'étude retenu pour l'année était : "la ferme" !

Ce même jour, les élèves de CP et CE1 sont partis à la découverte du Pays Basque, des profondeurs de la terre (grottes d'ISTURITZ et OXOCELHAYA) aux sommets des collines (la RHUNE).

Quant aux Grands (CE2, CM1, CM2), à l'heure où vous lirez ces lignes, ils auront exploré les richesses du littoral aquitain. Le 1er jour, 7

juin, visite du site de la dune du PYLA. Puis installation des quartiers à Bombardés, sur les rives du lac de CARCANS MAUBUISSON pour une semaine de découverte et de pratique de la voile.

Pour finir, journée nature au parc ornithologique du Teich le 11 juin.

Au total ce sont 120 enfants qui ont clôturé l'année scolaire par une expérience de vie en collectivité hors des murs de l'école.



LE PERSONNEL COMMUNAL

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ.



CHAQUE JOUR SUR LE TERRAIN, LES EMPLOYÉS COMMUNAUX OEUVRENT AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ENTRETIEN DE SAINT-JULIEN. UN ENGAGEMENT DE TOUS LES INSTANTS QUI MÉRITE BIEN CE PETIT COUP DE PROJECTEUR.

Dans notre commune de près de 1 500 personnes l'hiver et plus de 10 000 l'été, il est indispensable de pouvoir compter sur du personnel compétent à tous les niveaux des services.

La création de nouveaux lotissements avec leurs espaces verts et leurs voiries augmente les charges de travail.

Suite à la tempête, le budget de la forêt a été anéanti pour plusieurs années. La municipalité a donc décidé d'axer son effort sur le tourisme en créant, par exemple, dans le camping "la passerelle" une zone mobil-home.

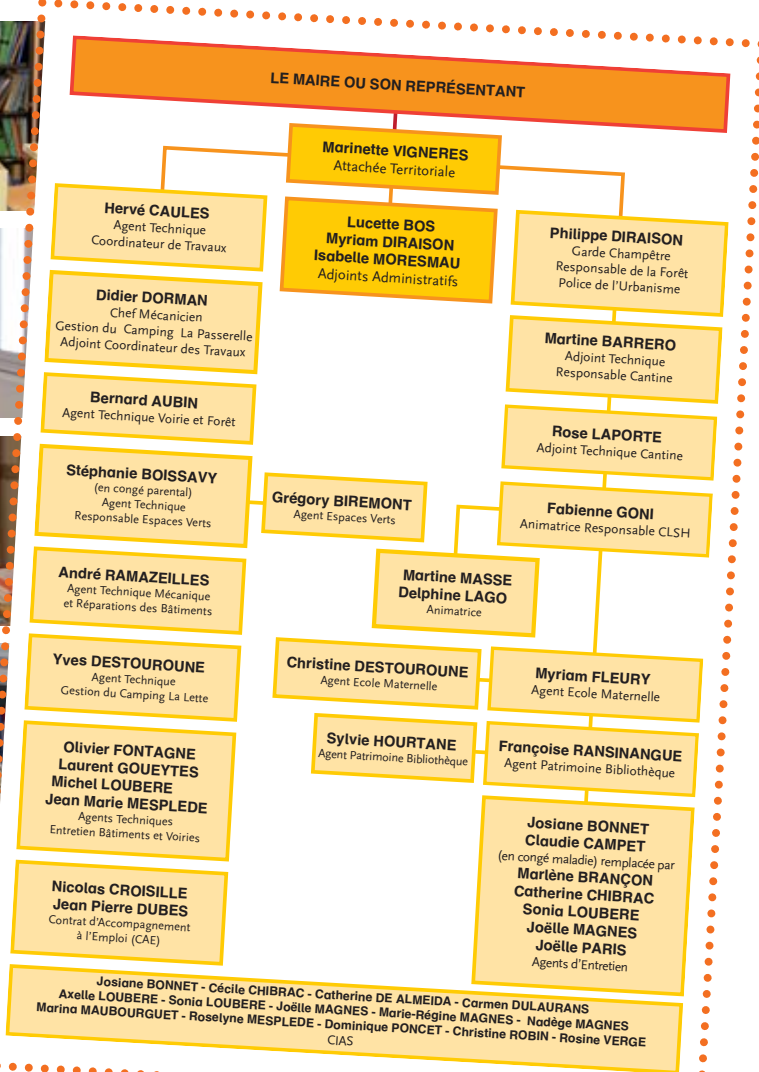
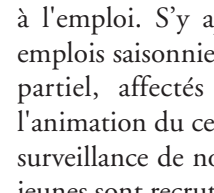
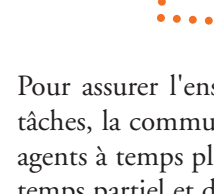
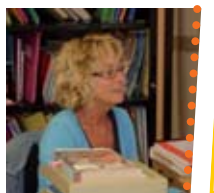
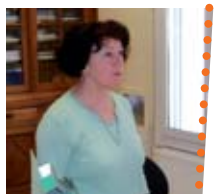
Pour que les vacanciers se plaisent dans notre village, des efforts importants sont consacrés à l'embellissement et à la propreté. La station de Contis, où un projet de modernisation se dessine, nécessite beaucoup de travail de préparation et de sécurisation, d'où la création de nombreux accès piétonniers.

Un engagement fort :

Ces travaux demandent un engagement fort des services municipaux. Leur savoir-faire et leur professionnalisme sont une aide précieuse à la réalisation de ces nombreux projets.

Soulignons aussi l'efficacité de l'ensemble des agents affectés au secrétariat de mairie, à l'école, à la cantine et au service de nettoyage.

La population de Saint-Julien et nos vacanciers savent qu'ils peuvent compter sur un personnel disponible en cas de besoin. Une écoute attentive leur est toujours réservée.



Pour assurer l'ensemble de ces tâches, la commune emploie dix-huit agents à temps plein, douze agents à temps partiel et deux contrats d'aide à l'emploi. S'y ajoutent vingt-deux emplois saisonniers à temps plein ou partiel, affectés aux campings, à l'animation du centre de loisir et à la surveillance de notre plage. Tous ces jeunes sont recrutés dans leur grande

majorité dans notre village. Le personnel du CCAS communal a été muté au CIAS de notre communauté des communes dont le siège est à Linxe. Le dévouement des quatorze agents travaillant à Saint-Julien est à saluer. L'organigramme ci-joint vous présente l'ensemble de ces services.

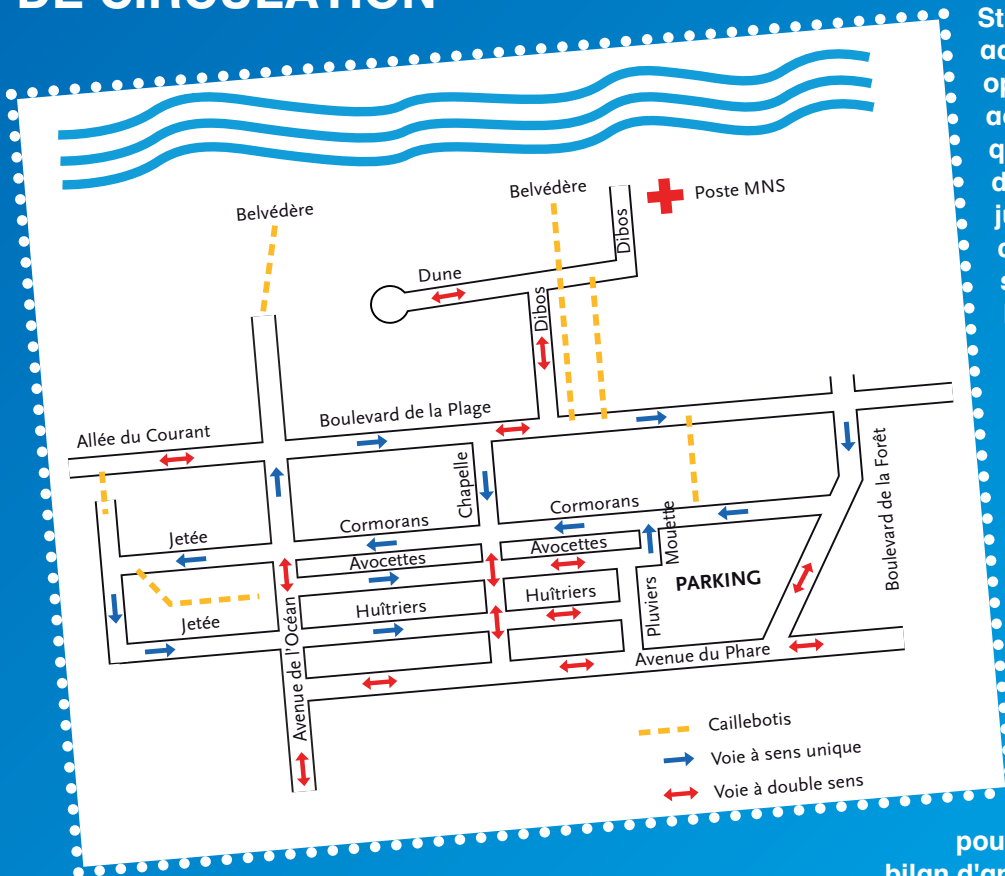
SYDEC

Une réorganisation proposée par la réforme des statuts du SYDEC a été mise en place dans le département de Landes. Dix comités territoriaux ont été péri-métrés. La commune de St Julien se retrouve dans le comité territorial Marensin Littoral Côte Sud englobant 26 communes. Suite à cette réorganisation, les intervenants SYDEC pour notre commune ne sont plus les mêmes. Nous dépendons actuellement de la structure basée à Saint-Paul-lès-Dax. Le chef de service d'exploitation est M. Guillaume CROS et notre responsable de secteur est M. Benoît NOVION. Ce dernier remplace M. ADÉRITO DA SILVA à qui nous adressons nos remerciements pour ses interventions d'urgence.

L'extension du réseau d'assainissement programmé pour le quartier de Maniotte débutera en juillet. Celle de Jean de Paul ne sera réalisée qu'en septembre pour éviter, dans cette zone, toutes nuisances aux touristes pendant la période estivale. Un chiffrage d'une nouvelle extension sur les quartiers de Lalesque et Ternet est à l'étude pour 2011.



CONTIS : UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION



Pour privilégier la circulation douce et améliorer la sécurité de tous, une navette gratuite par bus St Julien-Contis-St Julien, accessible à tous, sera opérationnelle du 10 juillet au 22 août. A raison de quatre voyages quotidiens, elle démarrera devant la bibliothèque de St Julien, fera un premier arrêt au camping «La Passerelle», un second au camping «La Lette Fleurie» pour finir son trajet au bas de la montée à la plage, rue Hélène DIBOS.

Un nouveau sens de circulation a été mis en place sur la station de Contis pour favoriser et sécuriser la circulation des vélos et piétons et canaliser celle des véhicules (voir schéma). Avec la participation des services techniques de la commune, différents aménagements sont en cours de réalisation. Certaines de ces réalisations sont à l'essai pour 2010 et feront l'objet d'un bilan d'après saison.

VOIRIE

Tous les travaux prévus sur notre commune devront être terminés avant le début de la pleine saison estivale :

- Dans le centre de St Julien: réfection des routes du Sable Blanc du Bayle, des chemins de Ternet et de la Laiterie et de la rue des Sabotiers.
- Le long de la départementale 652 qui traverse notre village, une piste a été créée de la passerelle à la rue des Camélias. Cette piste rendant plus sûr le déplacement des piétons et cyclistes vers le centre commercial, préfigure le mode de circulation souhaitée le long de cette voie.

SITCOM

Seize conteneurs semi enterrés ont été mis en place sur notre commune, huit sur Contis et huit sur St Julien. Leur positionnement a été établi en collaboration avec les professionnels du SITCOM. Ces nouveaux conteneurs, exclusivement réservés aux ordures ménagères, doivent remplacer 80 conteneurs classiques.

NUMERUES, C'EST FINI...

Enfin presque. Mis à part le lotissement du Stade, les plaques des rues et chemins ainsi que les numéros sont tous en place. Si l'un d'entre vous a été oublié, cela peut arriver, veuillez le signaler à la mairie.

Les locataires qui n'ont pas reçu de leur propriétaire leur nouvelle adresse peuvent demander les documents à la mairie.

Merci à tous les bénévoles qui, pendant dix-huit mois, se sont dépensés sans compter pour mener à bien ce travail titanesque. Merci également aux Juliennois qui nous ont accueillis avec gentillesse et compréhension et qui, de temps en temps, nous remettaient dans le droit chemin lorsque nous nous étions trompés de porte... et avions placé le numéro du voisin à la place du leur !

Saint Julien est maintenant doté d'une numérotation moderne qui facilitera la vie des secours et des livreurs. Reste maintenant à chacun de se souvenir d'un numéro supplémentaire à 1, 2 ou 3 chiffres et le ranger dans ce coin de mémoire où s'entrechoquent les répertoires téléphoniques et les horaires, les numéros de sécu et d'immatriculation, les codes confidentiels...

CAMPING LA PASSERELLE

Le camping municipal «La Passerelle» est ouvert depuis le 1^{er} mai.

La première tranche des travaux d'assainissement et d'électricité dans la zone mobil - home est terminée. Aujourd'hui 18 parcelles de 150 m2 sont disponibles. Les premiers mobil - homes se sont installés, d'autres vont le faire rapidement.

UN PIN PARASOL POUR ST JULIEN

Le 21 avril dernier, l'opération "Rose des Bois" a fait escale à Saint-Julien en Born.

Son initiatrice, Françoise CORNUAULT a poursuivi son œuvre ambitieuse : aider à la réhabilitation de la forêt landaise tellement endommagée en dotant les 331 communes landaises d'un pin symbolique.



C'est en présence des élus, des enfants du centre de loisir, que Françoise CORNUAULT a mis en place le pin "Rose des Bois" à Saint-Julien.

Directeur de la publication :
Gilles Ducout

Rédaction et crédits photos :
Commune de Saint-Julien en Born
et associations juliennes

Conception :
Quomodo Communication - 05 58 74 37 27

Tirage : 750 ex. Parution bi-annuelle

Imprimé sur papier recyclé



ENVIRONNEMENT

